

Informations de base	
<b>2025/2881(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur au Brésil, au Japon et au Mexique et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays	
Complétant <a href="#">2007/0143(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	Commission au fond		
	ECON Affaires économiques et monétaires		